Association
Festival du Menhir

Dossier mécénat **2027**

SOUTENIR LE FESTIVAL DU MENHIR 2027

Quand ?

Le 17 Juillet 2027

Où ?

Terrain des Sports
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux

Le public ?

Familial et Intergénérationnel
1 000 festivaliers attendus



Un événement culturel et festif au cœur du Pays de la Mée

Festival du Menhir

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Un événement festif et porteur de sens pour le Pays de la Mée

En soutenant le Festival du Menhir, vous associez l'image de votre entreprise à un événement culturel local, intergénérationnel et ancré sur le territoire du Pays de la Mée.

- **Avantage fiscal & CERFA :** En tant qu'association éligible, nous établissons systématiquement un reçu fiscal (CERFA) pour chaque don effectué. Votre investissement en tant que mécène vous fait ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt (pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu) égale à **60 %** du montant du don, dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaires. *(Note : Le mécénat n'est malheureusement pas possible pour les professions médicales).*
- **Visibilité garantie :** Tous nos mécènes bénéficient d'une communication dédiée sur nos réseaux sociaux, sur notre site internet, ainsi que d'un panneau de remerciement affiché sur le site du festival le jour J.

NOS PALIERS DE CONTREPARTIES 2027

- **Don inférieur à 50 € :**
  - 1 ticket repas / boisson offert sur le festival.
  - Visibilité : Réseaux sociaux, site internet et panneau sur site.
  - Émission du reçu fiscal (CERFA).

- **Don de 51 € à 99 € :**
  - 1 contremarque : un billet offert pour un acheté.
  - Visibilité : Réseaux sociaux, site internet et panneau sur site.
  - Émission du reçu fiscal (CERFA).

- **Don de 100 € et plus :**
  - 1 entrée par tranche de 100 € (dans la limite de 20 places maximum).
  - 1 contremarque supplémentaire par tranche de 50 € au-delà.
  - Visibilité : Réseaux sociaux, site internet et panneau sur site.
  - Émission du reçu fiscal (CERFA).

- **Don de 750 € et plus (Grand Mécène) :**
  - 1 entrée par tranche de 100 € (dans la limite de 20 places maximum).
  - 1 contremarque supplémentaire par tranche de 50 € au-delà.
  - 1 flamme publicitaire personnalisée sur le site du festival.
  - Visibilité : Réseaux sociaux, site internet et panneau sur site.
  - Émission du reçu fiscal (CERFA).

BÂTISSONS UN MÉCÉNAT SUR MESURE

Notre équipe est à votre disposition pour construire la formule qui optimisera vos objectifs et votre budget

Pour simplifier la gestion des entrées et vous offrir un suivi optimal :

1. **Validation du don :** Après votre versement, nous vous transmettons votre reçu fiscal (CERFA) officiel ainsi qu'un code unique par entreprise généré via la plateforme HelloAsso.
2. **Réservation libre :** Ce code unique vous est communiqué par e-mail et vous permet de réserver en toute autonomie vos places sur notre billetterie en ligne, dans la limite du nombre maximum de places attribué à votre palier (plafonné à 20 places max).

Contactez nous :

Mélanie Lefeuvre
Présidente

presidence@festivaldumenhir.fr
06.43.86.40.12

Confiance et Sérénité : Nous vous assurons d'un suivi transparent, professionnel et d'une gestion rigoureuse (suivi du budget, mode opératoire) de votre investissement. Nous serions ravis de vous présenter notre projet plus en détail lors d'une rencontre.